

Le mot de Jérôme Dutroncy

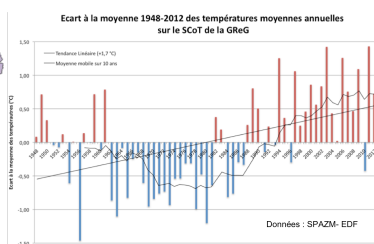
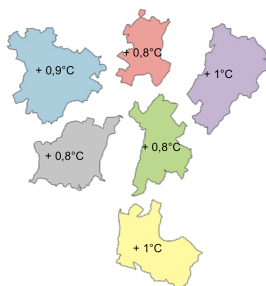
En 2019, la Commission doit acter les axes de travail pour les années à venir, et ce tout en continuant les chantiers engagés à la croisée de l'eau et l'aménagement du territoire (Eviter Réduire Compenser l'imperméabilisation des territoires et Ressource en Eau et Changement Climatique).

Le SCoT a été initiateur dans le domaine de l'eau, il peut l'être sur d'autres sujets (alimentaire, forêt, énergie ...).

En jouant un rôle dans l'inter-PCAET, il permettra de faire travailler ensemble les intercommunalités avec une logique globale d'adaptation au changement climatique.

Ne peut on pas se donner comme objectif pour la révision à venir de tendre vers un SCoT zéro carbone ?

Jérôme DUTRONCY
Elu à l'EP SCoT
Président de la Commission

**Le changement climatique : une réalité !**

A l'échelle internationale et nationale le réchauffement climatique est une réalité connue de tous. L'EP SCoT s'applique à démontrer que ce constat est également présent sur son territoire. La première traduction de ce phénomène est une augmentation des températures moyennes depuis les années 90.

Le régime des précipitations est également modifié. Même si la quantité reste stable, les précipitations sont plus violentes et souvent destructrices.

>> Pour prolonger le débat : <http://www.scot-region-grenoble.org/> 1

Les conséquences du changement climatique sont également bien visibles sur la ressource en eau.

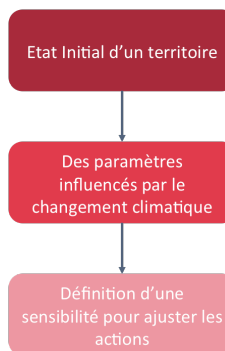
En effet, qu'elles soient superficielles (cours d'eau) ou souterraines (nappes), les ressources sont impactées. Les périodes d'étiage des cours d'eau durent plus longtemps et sont présentes plus tôt dans l'année. Le nombre de jours de stress sur les masses d'eau souterraines et superficielles augmentent depuis les années 1990.

Fort de ces constats, l'EP SCoT cherche à identifier comment l'alimentation en eau potable des territoires du SCoT va évoluer, quelles sont les alertes à prendre en compte et comment réagir.

Une certitude : quelque soit le scénario futur (optimiste ou pessimiste) le bilan besoins-ressources de l'alimentation en eau potable va se détériorer, et ce sur chacun des EPCI du SCoT.

Afin de mieux appréhender les possibilités d'adaptation du territoire, des travaux sur la sensibilité de l'alimentation en eau potable au changement climatique sont en cours.

La définition de la sensibilité retenue permet d'avoir un prisme changement climatique sur des thématiques qui ne l'intègrent pas nécessairement.



Dans le cadre du chantier porté par l'EP SCoT et soutenu financièrement par l'agence de l'eau, plusieurs premières propositions de réponses d'adaptation au changement climatique ont été émises et débattues lors de la commission.

- ✓ Améliorer la connaissance et le suivi des ressources et du patrimoine pour une meilleure gestion
- ✓ Réfléchir à la question du stockage de l'eau pour pallier au sécheresse : rétention en amont, gestion forestière adaptée...
- ✓ Prévenir les dégradations humaines sur les sources
- ✓ Utilisation de l'eau de pluie pour les usages autorisés (sanitaire, arrosage,...)
- ✓ Connaissance, gestion et contrôle des usages des ressources privées
- ✓ Impact du transfert des compétences eau et assainissement et de la rationalisation dans la gestion des services.

Eviter, Réduire et Compenser l'imperméabilisation des territoires

Ce chantier permet d'apporter des réponses aux enjeux d'adaptation au changement climatique, de lutte contre la perte de biodiversité, et permettre de tendre vers la construction d'une ville durable.

Le SDAGE Rhône Méditerranée Corse introduit dans sa disposition 5A-04 la séquence E,R,C sur l'imperméabilisation des territoires. Le plan Biodiversité de mars 2018 présente quand à lui la notion de zéro artificialisation nette.

Les résultats de l'état des lieux permet d'affirmer que l'imperméabilisation des territoires de la GReG est nettement inférieure à son artificialisation.

De plus selon la typologie des espaces (spécialisés, mixte, infrastructures), le constat est fait que l'imperméabilisation est inégale.

Enfin, si l'on se base sur les objectifs de consommation d'espaces encadrés par le SCoT et les PLUi, et si l'on maintient les tendances d'imperméabilisation actuelles, celle-ci va continuer d'augmenter.

Un projet exemplaire : Le Carré vert Commune de Coublevie

Présentation du projet par Dominique Parrel
Maire de Coublevie



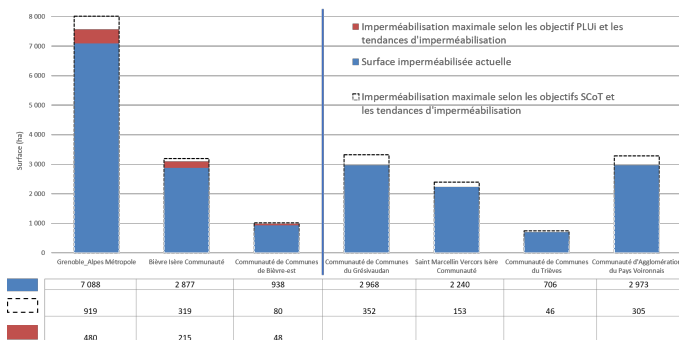
L'écoquartier Le carré vert allie qualité architecturale, environnementale et paysagère et cadre de vie, avec une gestion intégrée des eaux pluviales. La gouvernance locale a permis la réalisation d'un programme ambitieux qui a donné naissance à un quartier intégré et ouvert sur la commune.

Pour en savoir plus : atelier Formes urbaines et eaux pluviales et visite du site le 12 septembre après midi (co animation EPSCoT et CAUE)

Enjeux du SRADDET pour le SCoT Zoom Air, Energie, Climat et Biodiversité

Le SRADDET traduit une ambition régionale claire et visible. Un fascicule des règles décline les actions qui permettent d'atteindre les objectifs fixés par grande thématique.

Sur le climat, l'air et l'énergie, le SCoT est repéré comme structure en charge de la mise en œuvre du suivi des règles au niveau territorial local. Alors que certaines augmentent le niveau d'exigences, d'autres méritent d'être complétées et /ou clarifiées. Les règles répondent à une volonté de développement des énergies renouvelables et de réduction de la consommation d'énergie. Sur la protection et la restauration de la biodiversité, les règles sont bien articulées, complètes et encadrantes pour le SCoT. Elles s'inscrivent dans la suite logique des SRCE. Certaines d'entre elles sont à la limite du champs de compétences des documents d'urbanisme rendant leur applicabilité questionable. Le degré de précision demandé est d'autant plus difficile à atteindre que le SCoT de la GReG est vaste.



Source : traitement EP SCoT/AURG d'après Degree of Imperviousness - Copernicus et SPOT Thema

La tendance n'est cependant pas irréversible.

Des leviers d'actions existent, que ce soit pour éviter et réduire l'imperméabilisation sur les projets neufs ou pour désimperméabiliser les surfaces déjà existantes (cœur de ville, centre bourg).

La sensibilisation et la diffusion de connaissances sont importantes pour permettre de modifier les façons de faire, et faire évoluer les méthodes pour construire la ville.

Pour y répondre par exemple, les PCAET en cours inscrivent des fiches actions sur cette thématique.

Le SCoT réalise également des fiches projets innovants sur son territoire.

>> Pour prolonger le débat :
<http://www.scoT-region-grenoble.org/>